

Nouveaux développements dans la mesure de l'économie informelle

Jacques CHARMES • Centre d'Economie et d'Ethique pour l'Environnement et le Développement (C3ED UMR IRDIUVSQ), Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines

Résumé

Sous l'influence de l'adoption de nouvelles définitions internationales dans le domaine de la population active et de nouvelles recommandations en vue d'atteindre une plus grande exhaustivité dans la mesure du PIB en appliquant le nouveau système de comptabilité nationale (SCN 1993), la mesure du secteur informel et, plus généralement de l'économie informelle, a connu de réels progrès : elle s'est diversifiée en s'étendant à la mesure de nouvelles catégories d'emploi telles que le travail externalisé des entreprises du secteur formel et aux diverses catégories de l'économie non observée dont le secteur informel n'est qu'un élément à côté de la production souterraine, de la production illégale et de la production pour usage final propre. Les enquêtes mixtes permettent une meilleure couverture du secteur informel mais ne dispensent pas de procéder à des estimations des diverses composantes et de l'ensemble de l'emploi informel par les méthodes indirectes. Toutes ces méthodes restent cependant dépendantes de la fiabilité et de la qualité des données collectées. De ce point de vue – et plus particulièrement pour ce qui concerne les activités féminines – les enquêtes emploi du temps sont appelées à jouer un rôle essentiel. En l'état actuel des réflexions et des collectes effectuées dans le monde, un panorama est présenté des connaissances acquises sur la dimension macro-économique de l'économie informelle quant à sa contribution à l'emploi, aux revenus et au PIB.

L'économie informelle est un terme générique qui recouvre des aspects très divers du marché de l'emploi (emplois dans les petites entreprises individuelles, emplois externalisés, temporaires ou précaires) mais aussi des formes de production cachées, illégales ou tout simplement invisibles parce que non mesurées. On se propose ici de faire le tour de ces situations et modalités de l'activité économique pour rappeler comment on a cherché à les mesurer, au prix de quelles difficultés et de quelles hypothèses, à quelle connaissance macro-économique on est parvenu, quelles sont les orientations et les perspectives actuelles et quelles lacunes restent les plus criantes.

Deux concepts de population active sont venus compléter, dans la période récente, la panoplie des concepts classiques forgés de longue date par la Conférence Internationale des Statisticiens du travail (CIST). Les

concepts d'emploi, de chômage et de sous emploi ont été élaborés sur la base des réalités de sociétés à dominante salariale et ce n'est que progressivement qu'ils se sont adaptés à des réalités différentes, marquées par une prédominance de l'emploi non salarié dans les pays en développement. Les deux concepts récemment adoptés ou débattus sont ceux de « secteur informel » et d'« emploi informel ».

Parallèlement, et suivant en cela les recommandations de la 4^e révision du Système de Comptabilité Nationale (SCN, 1993), des efforts systématiques sont faits pour mesurer l'économie non observée dans ses quatre composantes, l'économie souterraine, l'économie illégale, le secteur informel et la production pour usage final propre, en vue d'atteindre une plus grande exhaustivité du PIB et de rendre les PIB plus comparables.

Les deux démarches ne sont évidemment pas indépendantes l'une de l'autre puisque la recherche de l'exhaustivité dans les comptes nationaux passe par l'établissement de matrices d'inputs en travail visant à mettre la production en rapport avec la main d'œuvre qui lui a donné naissance. Par ailleurs, le fait que ces nouvelles catégories de population active et de formes de production ne soient pas mutuellement exclusives rend la tâche particulièrement délicate.

La définition internationale du «secteur informel» adoptée en 1993

La 15^e Conférence Internationale des Statisticiens du Travail de 1993 visait à proposer une définition statistique – opérationnelle - d'un phénomène largement discuté par la littérature économique et supposé représenter une part importante et croissante de l'emploi dans les pays en développement (d'où l'intérêt de sa mesure).

Synthétisant les résultats des réflexions antérieures, la Conférence (BIT, 1993a et b) rappelle que le secteur informel se caractérise d'une façon générale «comme un ensemble d'unités produisant des biens et des services en vue principalement de créer des emplois et des revenus pour les personnes concernées. Ces unités, ayant un faible niveau d'organisation, opèrent à petite échelle et de manière spécifique, avec peu ou pas de division entre le travail et le capital en tant que facteurs de production. Les relations de travail, lorsqu'elles existent, sont surtout fondées sur l'emploi occasionnel, les relations de parenté ou les relations personnelles et sociales plutôt que sur des accords contractuels comportant des garanties en bonne et due forme». Puis elle en propose la définition statistique : le secteur informel est considéré comme un ensemble d'unités de production qui constituent un élément, au sein du Système de Comptabilité Nationale (SCN), du secteur institutionnel des ménages en tant qu'entreprises individuelles.

Les entreprises individuelles se distinguent des sociétés et quasi-sociétés sur la base de leur statut légal et du type de comptabilité qu'elles tiennent : ainsi les entreprises individuelles ne constituent pas des entités séparées indépendantes du ménage ou du

membre du ménage qui en est propriétaire, et elles ne tiennent pas une comptabilité complète qui permettrait une claire distinction entre les activités de production de l'entreprise et les autres activités du propriétaire.

Le secteur informel est ainsi défini, quels que soient le lieu de travail, l'importance des immobilisations, la durée de l'activité et son exercice à titre principal ou secondaire, comme comprenant :

- d'une part les entreprises informelles de travailleurs à compte propre qui peuvent employer des travailleurs familiaux non rémunérés et des salariés occasionnels : pour des raisons opérationnelles et selon les circonstances nationales, ce segment comprend soit toutes les entreprises à compte propre, soit seulement celles qui ne sont pas enregistrées selon les formes spécifiques de la législation nationale (lois fiscales ou de la sécurité sociale, ordres professionnels, ou autres lois ou règlements) ;
- d'autre part les entreprises d'employeurs informels qui peuvent employer un ou plusieurs salariés sur une base permanente et qui satisfont à un ou plusieurs des critères suivants : une taille de l'établissement inférieure à un certain nombre d'emplois (défini sur la base des seuils minimaux incorporés dans les législations nationales ou les pratiques statistiques), le non enregistrement de l'entreprise ou de ses salariés.

Enfin les unités économiques produisant exclusivement pour usage final propre sont exclues du champ de la définition.

Des premiers éléments de la définition (et en particulier la référence aux caractéristiques de l'unité économique et non à celles de l'individu), émerge la raison pour laquelle la définition porte sur le «secteur» informel et non l'emploi informel : la définition internationale a pour objectif d'enclôser le secteur informel dans le Système de Comptabilité Nationale, dans le secteur institutionnel des «ménages», et ne se réfère pas à un quelconque «dualisme». La 4^e révision du SCN, en 1993, fait explicitement référence au secteur informel défini par la 15^e CIST en tant que composante des entreprises individuelles du secteur des ménages. C'est parce que le secteur informel concerne les unités de production – et non

l'emploi individuel – qu'il est possible de l'insérer en tant que sous-secteur des ménages.

Du point de vue des statisticiens d'enquête, il est clair que les critères retenus ne sont pas seulement les plus opérationnels, ils sont aussi en cohérence avec les caractéristiques structurelles et fonctionnelles du secteur informel et ils aident à identifier les tendances d'un segment spécifique de la population active en relation avec la capacité (ou l'incapacité) de l'Etat à faire appliquer les lois et règlements qu'il édicte. Ils permettent également de distinguer diverses composantes du secteur informel, qui se caractérisent par des comportements différenciés, répondant ainsi à la critique de «dualisme» et susceptibles de conduire à des analyses plus fines, moins dichotomiques, se rapprochant de l'idée de «continuum». On distingue ainsi le travail indépendant (constitué par les personnes qui travaillent à leur propre compte sans employer de salariés permanents, mais en employant éventuellement des aides familiaux et des salariés occasionnels), l'auto-emploi (qui est constitué de la catégorie précédente mais en y incluant les aides familiaux – et accessoirement les membres des coopératives), et les micro-entreprises (constituées par les entreprises informelles employant des salariés permanents en-dessous d'un certain seuil de taille que le groupe de Delhi de la Commission statistique des Nations Unies – en charge de poursuivre les réflexions sur la mesure du secteur informel – a fixé récemment à 5 salariés).

Cependant, les termes de la nouvelle définition aident aussi à comprendre pourquoi le secteur informel ne peut être assimilé au sous-emploi : il dépasse les situations individuelles et permet la compréhension d'un autre phénomène, de nature différente.

Le concept d'« emploi informel »

L'adoption de la nouvelle définition en 1993 ne mit pas fin pour autant aux discussions antérieures et nombreux restaient les économistes qui continuaient à employer le terme d'informel en l'appliquant aux emplois plutôt qu'aux unités de production, en référence à la qualité de ces emplois non protégés, précaires. Ces débats rejoignaient ceux de la Conférence Internationale du Travail qui, en 1998, avait

adopté la Charte sur les Principes et Droits Fondamentaux au Travail (BIT, 1998) et avait formulé en 1999 le concept de «travail décent» (BIT, 1999) bientôt mis en rapport avec l'économie informelle (BIT, 2002).

Par ailleurs les efforts de mesure du secteur informel débouchaient sur la mise à jour d'une catégorie d'emplois invisibles, non déclarés, non enregistrés. En effet, l'une des recommandations de la CIST de 1993 avait été de mesurer le secteur informel à partir d'«enquêtes mixtes», c'est-à-dire d'enquêtes auprès des ménages qui identifieraient, au sein des ménages-échantillon, toutes les unités économiques répondant aux critères de définition du secteur informel afin de les enquêter, dans une seconde étape, à l'aide d'un questionnaire d'entreprise. Même si l'on peut rattacher à ce type d'enquêtes celles de la Banque Mondiale du type LSMS (Living Standard Measurement Study) ou DSA (Dimension Sociale de l'Ajustement), cette démarche est loin d'être généralisée, de sorte que l'on continue à procéder à des mesures indirectes de l'emploi dans le secteur informel (cf. Charmes 2001, pour une présentation détaillée de la méthode). Celles-ci consistent à comparer l'emploi par branche d'activité et situation dans la profession tel qu'il ressort des enquêtes de population active avec l'emploi enregistré dans les enquêtes d'entreprises ou les répertoires administratifs, faisant ainsi ressortir le secteur informel par solde. Or dans les pays où l'on peut comparer les résultats de la méthode indirecte avec les résultats des enquêtes mixtes, il apparaît qu'une fraction importante de l'emploi (qui peut varier de 15 à 35 pour cent de l'emploi non agricole) n'est ni formelle, ni informelle. Rien d'étonnant à cela en définitive : les enquêtes d'entreprises – qu'elles relèvent de la méthode mixte ou qu'elles portent sur le secteur formel – se heurtent à la sous-déclaration des emplois précaires, de sorte que l'on peut dire que la méthode indirecte mesure l'ensemble de l'emploi informel comprenant le secteur informel ainsi que les emplois non déclarés par les entreprises.

La Conférence Internationale du Travail de juin 2002 dont l'un des thèmes a été l'économie informelle (BIT, 2002) a débouché sur la nécessité d'une re-conceptualisation du travail et marque une étape décisive dans l'évolution des conceptions du travail.

Ce sera à la 17^e CIST de novembre-décembre 2003 qu'il reviendra de traduire ces réflexions en concepts opérationnels pour la collecte et la mesure.

A l'heure actuelle, l'emploi informel se définit par les caractéristiques de l'emploi occupé, en l'occurrence le non enregistrement, l'absence de contrat ou l'absence de protection sociale (emplois non protégés), le secteur informel (défini par les caractéristiques de l'unité économique dans laquelle travaille la personne) étant considéré comme une de ses composantes. Il faut cependant admettre que l'emploi informel ainsi défini n'est pas pour autant plus facile à mesurer, car – aussi curieux que cela puisse paraître – les personnes interrogées ne sont pas toujours à même de savoir si elles bénéficient réellement d'une protection sociale, ou plutôt devrait-on dire qu'il existe des protections sociales à plusieurs vitesses.

Le schéma suivant résume de façon simplifiée la situation (pour une présentation plus complète et complexe, voir Hussmanns, 2001). La catégorie (2) des emplois formels dans les entreprises du secteur informel (certains salariés peuvent y être protégés de même que certains travailleurs indépendants lorsque les systèmes de protection sociale leur ont été étendus) est une exception dont l'importance relative dépend de la définition adoptée pour le secteur informel, alors que la catégorie (3) des emplois informels dans le secteur formel constitue tout l'enjeu du débat, puisqu'il s'agit entre autres de l'externalisation des emplois dans le secteur formel.

Schéma 1: Composantes du secteur informel et de l'emploi informel.

		Emploi	
		Formel	Informel
Entreprise	Formelle	Secteur formel	(3)
	Informelle	(2)	Secteur informel

Ces concepts simplifient nécessairement – et de façon excessivement dichotomique (dualiste) – une réalité qui est par nature multiforme et constitue un continuum, mais c'est le prix d'une collecte comparative et fiable à grande échelle.

En conclusion, les méthodes indirectes fournissent plutôt une estimation de l'emploi informel dans son ensemble, dont le secteur informel n'est qu'une composante. L'intérêt de la méthode devient alors évident: en comparant l'emploi informel avec l'emploi dans le secteur informel, on fait ressortir l'emploi externalisé non déclaré par le secteur formel (et accessoirement par le secteur informel).

Les expériences réalisées dans le monde depuis une quinzaine d'années permettent certaines constatations et montrent les orientations suivantes:

- une tendance à inclure de façon systématique dans les enquêtes annuelles ou régulières sur l'emploi, des questions permettant de relever les critères de définition du secteur informel, de l'emploi informel, et de leurs composantes, en vue de mesurer leur évolutions différentielles. Puisque les enquêtes sur l'emploi sont destinées à se généraliser et à devenir au moins annuelles, c'est là une orientation logique et souhaitable. Mais la démarche se heurte à une difficulté intrinsèque: l'incertitude des réponses sur les caractéristiques de l'entreprise due à la méconnaissance de ces caractéristiques par les travailleurs eux-mêmes et à plus forte raison par ceux qui répondent à leur place en leur absence;
- l'élaboration par les Systèmes de Comptabilité Nationale de matrices d'inputs en travail dans le but de rendre compatibles et cohérents les évaluations de la production et les effectifs ou la quantité de main d'œuvre à y avoir contribué: ce sont bien ici les méthodes indirectes qui sont utilisées et leurs résultats seront d'autant plus précis et fiables que des enquêtes mixtes ou des recensements d'établissements seront disponibles. C'est la complémentarité des approches qui est recherchée.

Economie non observée: la recherche de l'exhaustivité du PIB

La recherche de l'exhaustivité dans le cadre conceptuel que s'est fixé le système (SCN 1993) est inhérente à la démarche de la comptabilité nationale (OECD, 2002) et les procès réguliers qui lui sont intentés sur la base de résultats obtenus par les méthodes ou les macro-modèles monétaires ou utilisant un indicateur global (tel que la consommation d'électricité) ou la

variable latente (expliquée par le taux de pression fiscale, le taux de chômage ou encore la rigidité du cadre législatif), sont le plus souvent de mauvais procès qui ignorent la signification réelle des concepts de comptabilité nationale (assimilant par exemple toutes les activités souterraines ou illégales à des activités productives), confondent production et PIB, et oublient que la confrontation des trois approches par la production, la dépense et le revenu parvient à incorporer une partie de l'économie non observée; en outre les estimations auxquelles parviennent les modèles ne sont guère utiles pour améliorer l'exhaustivité du PIB.

La comptabilité nationale cherche bien plutôt à faire un usage aussi complet que possible de toutes les données de base disponibles et à ne recourir à des modèles qu'aux niveaux les plus désagrégés de l'exercice. Elle confronte entre elles les données de base, interprète les écarts, procède à des estimations de limites supérieures pour les activités non observées ou non mesurées et utilise des enquêtes spécifiques pour en mesurer l'ampleur.

Surtout elle adopte une démarche systématique qui consiste à identifier les diverses formes de l'économie non observée et à étudier dans quelle mesure certaines de ces activités sont déjà prises en compte et comment évaluer les parts de celles-ci non prises en compte par les méthodes habituelles. Le manuel de l'OCDE (2002) distingue quatre composantes de l'économie non observée dès lors que les activités non mesurées du fait des déficiences des systèmes statistiques ont fait l'objet des traitements adéquats :

- la production souterraine,
- la production illégale,
- la production du secteur informel et
- la production pour usage final propre.

L'économie souterraine – sous ses aspects productifs – fait référence aux activités qui se dissimulent afin d'échapper au paiement des impôts (TVA, revenus, etc.), des charges sociales, ou à certains aspects de la législation du travail tels que le salaire minimum, le nombre d'heures maximum, les normes d'hygiène et de sécurité et d'une façon générale à toutes les obligations administratives.

L'économie illégale, par complément, recouvre toutes les activités productives qui contreviennent au code pénal, soit parce que ces activités sont interdites par

la loi (drogue, prostitution, etc.), soit parce qu'elles sont exercées par des personnes non autorisées (exercice illégal de la médecine), ou encore des activités telles que la contrebande, la contrefaçon, la corruption ou le recel de biens volés.

La production du secteur informel, contrairement aux deux formes précédentes, est le fait d'activités qui ne cherchent pas délibérément à se cacher et à se soustraire aux obligations légales, mais qui, ainsi que cela a déjà été souligné, ne sont pas enregistrées ou sont mal enregistrées du fait de l'incapacité des pouvoirs publics à faire appliquer leurs propres réglementations, de la reconnaissance implicite de l'inapplicabilité de ces réglementations et de la tolérance vis-à-vis de ces activités qui en résulte.

La production pour usage final propre (à des fins de consommation finale et de formation de capital) est enfin une composante non marchande importante de la production de biens par les ménages (les services de cette catégorie étant réduits aux loyers imputés et aux services domestiques rémunérés).

Les méthodes directes et indirectes préconisées pour mesurer ces composantes de l'économie non observée doivent tenir compte de deux facteurs: tout d'abord, ces composantes ne sont pas mutuellement exclusives, ainsi que cela a déjà été dit, et ne sont donc pas additives; d'autre part, les méthodes de la comptabilité nationale les incluent au moins partiellement. Certes on peut considérer que cette intégration est imparfaite, mais la procédure d'estimation des limites supérieures de l'économie non observée a bien pour but d'en limiter les imperfections et le caractère partiel et les méthodes spécifiques proposées pour la mesure et l'estimation de chacune des quatre composantes servent à améliorer les estimations des limites supérieures. Au bout du compte, la cohérence interne du système doit être nécessairement maintenue dans ses trois approches de la production, de la dépense et du revenu, et dans la séquence des opérations entre les divers secteurs institutionnels. Ce qui disqualifie en effet les macro-modèles, ce n'est pas seulement leur exagération, c'est aussi leur incapacité à reconstituer le fonctionnement de l'économie en intégrant leurs résultats. Et pour cause, il y a des raisons de penser que la réévaluation du PIB sur leurs bases conduirait à des incohérences difficiles à justifier dans le reste du système.

Les lacunes qui demeurent et le rôle des enquêtes emploi du temps

Malgré tous les efforts de mesure et de définition des concepts, les enquêtes sur le secteur informel et l'emploi informel – y compris les enquêtes mixtes – se heurtent aux mêmes difficultés que les enquêtes classiques sur l'emploi : mauvaise couverture de l'emploi féminin, sous-estimation de la pluri-activité et de l'emploi précaire. Dans le monde arabe et la péninsule indienne, l'emploi féminin reste mal mesuré eu égard notamment aux évolutions du concept de production. Les enquêtes emploi du temps peuvent combler de telles lacunes.

Ces enquêtes ont longtemps été l'apanage des pays développés soucieux de mesurer les effets du passage à une société et une économie de loisirs dans laquelle l'homme, déchargé par la machine des tâches répétitives et pouvant se consacrer à des activités plus productives, pourrait dédier une plus grande partie de son temps disponible et de son revenu aux loisirs, désormais transformés en nouveaux besoins marchands renouvelant la demande des consommateurs. Cet idéal utopique de la société de consommation fut bientôt relayé par les préoccupations liées à la montée du chômage et à l'augmentation d'un temps de loisir subi, ainsi qu'à l'augmentation du temps de transport pour se rendre au travail, phénomène lié à l'urbanisation. Enfin et surtout, l'entrée massive des femmes sur le marché du travail, liée à l'élévation de leur niveau d'éducation et à leur départ de la sphère domestique, s'est également traduit par une marchandisation accrue des tâches domestiques, parallèlement à l'alourdissement du fardeau des tâches retombant sur les femmes à travers leur triple emploi du temps (économique, domestique et social). Ces deux derniers aspects, la non valorisation du travail domestique des femmes et la surcharge de leur emploi du temps, de même que la prise de conscience de l'importance prise par le travail bénévole non valorisé ont été les principales justifications de ces enquêtes au cours de la période récente. Et l'élaboration de comptes satellites du travail domestique et plus généralement de la production des ménages a tendance à se développer.

Ces transformations intervenues au cours du dernier demi-siècle et plus particulièrement du dernier quart

de siècle, ont profondément marqué les conceptions et les interprétations de l'évolution économique et sociale dans les pays du Nord, à travers le statut des femmes, leur rôle dans l'économie et la société. Elles se sont inévitablement répercutées sur les concepts de l'activité économique elle-même qui ont évolué afin de mieux rendre compte de ces transformations. Ainsi les concepts de population active et d'activité économique ou de production en comptabilité nationale, si profondément influencés dès l'origine par l'économie de marché dominée par le salariat et qui s'étaient lentement adaptés aux réalités des pays en développement, continuaient-ils à se focaliser sur les réalités d'un monde qui concentre la majeure partie de la production mais qui concerne une part minoritaire de la population totale et de la population active.

On aurait tort cependant de croire que ces préoccupations et que les instruments qui servent à les prendre en compte sont très éloignés des enjeux du développement dans les pays du Sud. Et à l'initiative du PNUD et de la Division statistique des Nations Unies, un programme d'enquêtes sur l'emploi du temps a été lancé dans les pays en développement à partir de 1997. Un projet de nomenclature des activités pour les enquêtes emploi du temps a été proposé en 1997, et des enquêtes ont été réalisées dans plusieurs pays d'Afrique sub-saharienne (Afrique du Sud, Bénin, Nigeria, Madagascar), d'Afrique du Nord et du Moyen Orient (Maroc, Palestine), d'Asie (Corée, Inde, Mongolie, Philippines) et d'Amérique Latine (Guatemala, Mexique, Nicaragua, République Dominicaine) ; d'autres sont en préparation.

On peut assigner trois objectifs principaux aux enquêtes « emploi du temps » dans les pays en développement : 1) une meilleure mesure de l'activité économique féminine, en particulier de l'activité économique non marchande, 2) une meilleure connaissance et mesure du travail des enfants, qu'ils soient scolarisés ou non scolarisés, 3) une meilleure appréhension de la pluri-activité que les enquêtes de population active sous-estiment par défaut de déclaration spontanée. Ce sont là trois dimensions importantes du secteur informel que les méthodes d'enquêtes les plus adaptées et les plus exhaustives n'ont pas réellement réussi à mieux couvrir que les enquêtes plus classiques.

La mesure de l'**activité féminine** : depuis quelques années, des efforts ont été déployés, et des progrès ont été enregistrés dans la mesure de l'activité économique féminine. Néanmoins, dans beaucoup de pays, l'activité féminine reste mal mesurée dans la population active et dans l'activité économique. Dans certains pays, les taux d'activité féminins et la part des femmes dans la population active restent très inférieurs à ce qu'ils devraient être si les concepts et les méthodes de mesure étaient appliqués à la lettre. Cela est dû à la persistance de comportements et d'attitudes socio-culturelles qui restent ancrées dans les mentalités des personnes interrogées comme des enquêteurs et finalement des concepteurs des enquêtes. Et cela est facilité par le fait que les femmes sont encore majoritairement engagées dans des activités productives non rémunérées et que leur statut d'aides familiales contribue à les faire oublier des décomptes des enquêtes de population active. Elles sont aussi engagées dans des activités de vente que leur petite échelle et les conditions d'exercice (rues et marchés) tendent à faire tenir pour négligeables.

Une seconde raison est que, même lorsque leur activité principale est à peu près bien saisie, les activités secondaires des femmes restent invisibles, en premier lieu parce que rares sont les enquêtes qui collectent – et collectent sérieusement – une telle information ; or les femmes, de par leur statut et fonctions traditionnelles, transforment les produits agricoles qu'elles récoltent ou qu'elles aident à produire (produits alimentaires, textiles, vannerie, etc.) ou qu'elles vendent : valeur ajoutée qui reste le plus souvent invisible car non mesurée.

Une troisième raison découle de ce qui vient d'être dit : parce que ces activités de production, de transformation et de commercialisation sont principalement réalisées sous le statut d'aide familial ou d'indépendant, dans des lieux difficilement identifiables du point de vue de l'activité économique, que sont les domiciles ou la rue, et selon des rythmes non continus (au cours de la journée, de la semaine et de l'année), la mesure de leur contribution à la valeur ajoutée reste très approximative et soumise à des hypothèses et des a priori de faible productivité.

Si les enquêtes sur le secteur informel qui se sont développées depuis 1993 ont tenté de répondre à cer-

taines de ces questions, elles sont loin d'avoir rendu cette visibilité nécessaire à une perception correcte de l'ampleur des problèmes et du chemin qui reste à parcourir.

La mesure du **travail des enfants** : tout comme l'activité féminine, le travail des enfants reste mal mesuré. Mais alors que les efforts tendent vers une meilleure valorisation du travail féminin, de semblables efforts de mesure du travail des enfants sont au contraire orientés vers une limitation de ces activités. Dès lors leurs résultats sont ambivalents. Nombreux sont les pays à avoir ratifié les conventions de l'Organisation Internationale du Travail sur l'âge minimum au travail (1973) et sur les pires formes du travail des enfants (1999), mais dans le même temps, et alors que le BIT entreprenait des enquêtes spécifiques sur cette question dans un grand nombre de pays, on constatait que les pays avaient eu tendance à relever l'âge de relevé de l'activité économique dans leurs recensements de population et leurs enquêtes de population active pour le rapprocher de l'âge légal de sorte que les données font de plus en plus défaut en dehors des enquêtes spécifiques non toujours représentatives.

Même lorsque ces sources classiques collectent l'information à partir d'un âge suffisamment bas, les raisons de sous-estimation des effectifs et de leur réelle contribution sont nombreuses. Les enfants scolarisés ont toutes les chances d'être exclus de ces statistiques, alors que des enquêtes emploi du temps dans certains pays ont montré que leur participation à la production était loin d'être négligeable. Par ailleurs les enfants domestiques, nombreux dans beaucoup de pays, sont totalement ignorés des statistiques de population active, car le travail domestique n'est pas compté comme une activité économique au sein du ménage et le fait de négliger le lien de parenté exclut ces enfants de la catégorie des actifs.

La mesure de la **pluri-activité** : le phénomène de la pluri-activité peut prendre plusieurs formes. Dans les sociétés rurales et/ou à dominante d'activités informelles, nombre d'individus n'exercent pas une activité unique pour gagner leur vie, mais un ensemble complexe d'activités très diverses, au cours d'une même période, la semaine et même la journée, de

sorte qu'il est difficile de saisir cette diversité par les questions classiques des enquêtes de population active. La pluri-activité saisonnière est également un autre aspect difficile à prendre en compte. Mais même lorsque l'activité principale est une activité stable et permanente comme un emploi salarié, les contextes macro-économiques de crise, d'ajustement et de pauvreté ont suscité de nombreuses vocations à la pluri-activité, en particulier de la part des salariés, et des salariés du secteur public notamment. Alors qu'il est difficile de faire comprendre, ou de faire admettre l'exercice d'activités secondaires dans des enquêtes classiques, le relevé de l'emploi du temps en facilite grandement l'appréhension.

Les enquêtes emploi du temps qui consistent à reconstituer quart d'heure par quart d'heure une journée de 24 heures pour les membres de 6 ans et plus des ménages sélectionnés (avec les compléments nécessaires pour tenir compte des variations au cours de la semaine et au cours de l'année, permettent de quantifier le temps passé à l'ensemble des activités (productives au sens du SCN, productives au sens élargi: activités domestiques, soins aux personnes, activités bénévoles, non productives: loisirs, soins personnels, etc.) sans que la personne interrogée, ni l'enquêteur n'ait à choisir si l'activité est productive ou non: c'est le nombre d'heures passées dans les diverses activités qui permettra de décider ex-post si la personne peut être considérée comme active occupée ou inactive et si elle est occupée dans le secteur informel ou non.

Dimensions macro-économiques de l'économie informelle

Les tableaux 1, 2 et 3 suivants résument les principaux résultats sur l'emploi dont on dispose pour les pays en développement au cours de la période récente. Les données sur l'emploi informel résultent de l'application des méthodes d'estimation indirectes, alors que les données sur le secteur informel résultent des enquêtes mixtes ou d'enquêtes spécifiques.

Le tableau 1 donne un aperçu des estimations indirectes de l'emploi informel dans divers pays et régions.

Au cours des deux dernières décennies, l'emploi informel n'a cessé de s'accroître dans la population active non agricole. C'est en Afrique sub-saharienne que cette part est désormais la plus élevée avec près des 3/4 de l'emploi non agricole, suivie par l'Asie avec près des 2/3 de l'emploi non agricole. On s'achemine vers la moitié de l'emploi non agricole en Afrique du Nord et vers les 3/5 en Amérique Latine. L'analyse des premières données disponibles sur la décennie 2000 montre que ces tendances se confirment.

Le tableau 2 ci-après fournit les effectifs employés dans le secteur informel stricto sensu: le nombre de pays est ici beaucoup plus faible que pour l'emploi informel, car un très grand nombre d'enquêtes mixtes n'ont porté que sur les capitales ou le seul milieu urbain, et non sur l'ensemble du pays.

Mais ce que révèle le tableau 3 ci-dessous, c'est le poids énorme – et sans doute croissant – qu'occupe l'emploi non déclaré et non protégé dans l'ensemble de l'emploi informel. A côté des micro-entreprises et du travail indépendant qui constituent le secteur informel tel qu'il a été défini en 1993 et tel qu'il est considéré par des politiques compréhensives qui visent sa promotion, s'est développé, à la faveur de la mondialisation et de la poursuite d'un objectif de flexibilisation et d'abaissement des coûts du travail, un emploi non protégé qui reste encore largement invisible.

On voit ainsi les possibilités qu'ouvrent les débats actuels sur les concepts de «secteur informel» et d'«emploi informel». On s'éloigne de plus en plus de la dichotomisation simpliste dans laquelle, à tort ou à raison, on a trop longtemps cherché à enfermer ces concepts.

Mais surtout ces estimations plus détaillées et plus soucieuses de la diversité de ces formes d'emploi sont importantes à prendre en considération lorsqu'on va s'intéresser à la contribution du secteur informel au PIB et à la formation des revenus des ménages. Car la valeur ajoutée des entrepreneurs individuels du secteur des ménages ne concerne que le seul secteur informel. Les emplois non déclarés demeurent largement invisibles pour deux raisons

Tableau 1 : Tendances de la population active, du chômage et de l'emploi informel.

	1980	1985	1990	1995	2000
Afrique du Nord	1,0	3,0	15,8 (1)	38,8 (1)	43,4 (1)
Algérie	-0,8	3,8	20,5*	21,4	25,4
Maroc	1,2	2,6	12,0*	56,9	
Tunisie	1,2	2,8	16,8*	36,0	39,3
Egypte	2,8	2,5	14,0*	58,7	65,3
Afrique sub-Saharienne	-1,4	2,5	16,0 (1) (4)	68,1 (1)	74,8 (1) (4)
Afrique du Sud	-0,2	2,6	29,3		18,9
Bénin	-0,4	2,7	10,1	86,0	92,8
Burkina Faso	0,8	2,0		70,0	77,0
Guinée	-	2,2	12,3	64,4	71,9
Kenya	0,3	3,3	16,2	61,4	71,8
Mali	-1,0	2,4	9,9	63,1	78,6
Mauritanie	-0,8	2,2	31,6	89,4	75,3
Mozambique	-1,5	1,6			73,5
Niger	-4,1	3,0		62,9	
Sénégal	-0,1	2,7		78,0	
Tchad	3,2	2,3			74,2
Zaïre	-	2,9		59,6	
Zambie	-	3,0			58,3
Amérique Latine (2)	-0,4		8,1 (1)	52,3 (1)	56,9 (1)
Argentine	-0,5	1,8	18,8	47,5	53,3
Bolivie	-0,7	2,6	3,6	56,9	63,8
Brésil	0,3	2,6	4,6	52,0	57,6
Colombie	1,5	3,5	9,0	55,2	55,5
Equateur	1,5	3,4	6,9	51,2	53,5
Mexique	-0,5	3,2	6,3	55,5	59,4
Paraguay	-0,7	2,9	5,6	61,4	65,5
Venezuela	-0,7	3,3	10,3	38,8	46,9
Asie	1,9			53,0	64,2
Inde	3,0	1,9		78,2	80,8
Indonésie	6,8	2,8		39,2	77,9
Pakistan	3,1	3,1	6,1	39,0	64,6
Philippines	-0,6	2,7			66,9
Thaïlande	6,3	2,2	0,4	57,4	51,4
Iran	-0,2	3,3			43,5

Sources : Charmes [1999a]. Les tendances de la population active sont tirées de Banque Mondiale [1997], et les tendances du PNB par tête de PNUD [1997].
Notes : (1) Moyennes arithmétiques non pondérées. (2) Estimations pour 1990 et 1995. (3) En proportion de la population active occupée non agricole.
(4) Sans l'Afrique du Sud.

Tableau 2 : Emploi et structures de l'emploi dans le secteur informel.

	Année	Emploi informel	Emploi non déclaré	Emploi déclaré
Maroc	1999	83,2%	16,8%	39,0%
Tunisie	1997	69,2%	30,8%	21,6%
Afrique du Sud	2000	72,4%	27,8%	18,8%
Kenya	1999	82,5%	17,5%	36,4%
Mali	1996	88,9%	11,1%	94,1%
Niger	1995	93,6%	6,2%	19,5%
Tanzanie	1991	75,5%	24,5%	19,6%
Brésil (urbain)	1997	82,9%	17,1%	
Colombie (urbain)	2000	60,5%	39,5%	60,7%
Mexico (national)	2000	69,0%	31,0%	28,6%
Inde	1989-00	79,9%	20,1%	49,9%
Turquie (urbain)	2000	84,6%	15,4%	12,5%

Source : Charmes (2001).

Tableau 3 : Emploi informel, emploi dans le secteur informel et emploi non déclaré : Inde, Mexique, Kenya, Afrique du Sud et Tunisie

	Inde	Mexique	Kenya	Afrique du Sud	Tunisie
Emploi dans le secteur informel	82,5	52,4	50,9	39,8	45,9
Emploi non déclaré	17,5	47,6	49,1	60,2	54,1
Emploi informel	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Emploi dans le secteur informel	68,8	28,6	38,4	18,8	21,6
Emploi non déclaré	14,5	26,0	35,2	31,8	25,5
Emploi informel	83,3	54,6	71,6	50,6	47,1

Sources : Charmes [2001].

principales : d'une part ces travailleurs sont largement sous estimés parce que leurs activités sont saisonnières ou réalisées à titre secondaire et sont donc mal saisies par les enquêtes auprès des ménages ; d'autre part parce que ces travailleurs ne sont pas déclarés par les entreprises qui les emploient et que leurs salaires n'apparaissent donc pas dans la masse salariale (composante de la valeur ajoutée) mais dans les consommations intermédiaires des entreprises qui y ont recours en tant que services extérieurs (« outsourcing »).

Le tableau 4 ci-après fournit les estimations de la contribution du secteur informel au PIB selon les données de base des Comptabilités Nationales. Il faut noter que c'est en Afrique que les efforts les plus importants ont été faits quant à l'estimation de la contribution du secteur informel au PIB. Cela n'est pas surprenant, étant donné la part énorme qu'occupe le secteur informel dans l'emploi non agricole total.

Sur les 3 continents, le secteur informel représente près du quart du PIB et autour du tiers du PIB non agricole, estimations qui ne couvrent pas l'économie souterraine ou illégale, même si le secteur informel peut se trouver à leur intersection.

Il convient ici de noter que les résultats des enquêtes sur le secteur informel ne constituent qu'un des éléments de l'approche des comptes nationaux qui peuvent être amenés à leur préférer – selon les branches d'activité – les données sur les dépenses par exemple. Pour les mêmes raisons, les revenus des petits entrepreneurs du secteur informel et des salariés qu'ils emploient (tableau 5 ci-après) ne comprennent pas

Tableau 4: Part du secteur informel dans le PIB total et le PIB non agricole de divers pays en développement.

Pays (Année)	En % des emplois non agricoles	En % du PIB non agricole	En % des emplois du PIB total	En % du PIB total
Afrique du Nord		26,7		23,1
Algérie (1997)		26,5		24,2
Tunisie (1995)	48,7	22,9	37,8	20,3
Maroc (1985)		30,7		24,9
Afrique sub-Saharienne *	77,4	37,2	19,7	24,3
Afrique du Sud (1995)	18,9	7,2	16,6	6,9
Bénin (1983)	92,8	42,7	41,0	27,3
Burkina Faso (1992)	77,0	36,2	8,6	24,5
Burundi (1996)		43,7		25,7
Cameroun (1995-96)		42,3		33,6
Côte d'Ivoire (1995)		30,4		22,4
Ghana (1988)		58,3		31,4
Guinée-Bissau (1995)		29,9		16,0
Kenya (1999)	71,6	25,0	28,8	18,4
Mali (1989)	78,8	41,7	13,3	23,0
Mauritanie (1989)	75,3	14,4		10,2
Mozambique (1994)	73,5	44,8	7,6	38,9
Niger (1995)		58,5	27,2	37,6
Sénégal (1991)	76,0	40,9		33,0
Tanzanie (1991)		43,1	19,6	21,5
Tchad (1993)	74,2	44,7	11,5	31,0
Togo (1995)		55,3		35,8
Zambie (1998)	58,3	20,2		14,7
Asie *	67,5	33,6	31,5	27,7
Corée du Sud (1995)		16,9		15,9
Inde (1990-91)	73,7	48,1	34,4	32,4
Indonésie (1998)**	77,9	31,4 (36,7)	42,9	25,2 (28,6)
Philippines (1995)	66,9	32,5	34,3	25,4
Thaïlande (1994)	51,4		22,7	
Amérique Latine ***				
Colombie (1992)		25,1		16,8
Mexico (1998)	28,5	13,4		12,7
Pérou (1979)		48,5		42,9

*moyennes non pondérées (sans l'Afrique du Sud ou la Corée) **Entre parenthèses: sans le pétrole *** les moyennes n'ont pas été calculées pour l'Amérique Latine en raison du nombre insuffisant de données.
Sources: Charmes (2000). Compilations personnelles de l'auteur.

les travailleurs indépendants à domicile ni les salariés à domicile travaillant en sous-traitance pour les entreprises formelles. Les données du tableau portent donc sur le secteur informel stricto sensu: les travailleurs indépendants à domicile travaillant pour leur propre compte en font partie, mais vraisemblablement pas ceux qui travaillent en sous-traitance.

Les revenus des entrepreneurs sont couramment plusieurs fois supérieurs au salaire minimum (2,5 fois en moyenne) et les salaires versés aux salariés du secteur informel sont proches de ce même salaire minimum (1,2 fois en moyenne) comme si celui-ci servait en quelque sorte de référence. On ne dispose

malheureusement pas de données représentatives sur les revenus et salaires des travailleurs à domicile non déclarés et c'est l'un des défis actuels de la collecte statistique: tout laisse à penser cependant que c'est là que sont les rémunérations les plus basses et aussi les pires conditions de travail.

En définitive que représentent les revenus du secteur informel dans les revenus des ménages? Le tableau 6 suivant montre que dans 6 pays d'Afrique sub-Saharienne, les revenus de ce secteur comptent pour plus de 28% du revenu total, soit plus que les revenus de l'agriculture pour des pays à dominante agricole, et cette proportion s'élève à près de 42% en milieu urbain. C'est la principale source de revenus des ménages.

Conclusion

Les quelques résultats qui viennent d'être présentés montrent que les frontières de l'invisibilité de l'économie informelle ont été repoussées mais que de nouveaux défis sont posés à la mesure. Des progrès restent donc à faire, mais les travaux nécessaires en ce sens ont déjà été entrepris et devraient conduire à brève échéance à des données plus comparables et plus fiables.

Les estimations macro-économiques précédentes peuvent paraître encore insatisfaisantes parce qu'incomplètes et non systématiques. Elles ont cependant le mérite d'être partie de la démarche des comptes nationaux qui doivent s'efforcer de construire les matrices d'inputs en travail recommandées par le SCN, même si les résultats d'enquêtes ne sont pas systématiquement retenus dans l'élaboration du PIB. Elles sont aussi plus satisfaisantes et cohérentes que les modèles macro-économiques du type « consommation d'électricité » (Schneider F., 2002) qui débouchent sur des estimations de l'économie informelle sans commune mesure avec la réalité parce qu'ils sont incapables de dire quelle part de cette économie est déjà prise en compte dans le PIB, quelles sont les parts respectives du secteur informel, de l'économie souterraine et de l'économie illégale dans ces estimations ou encore comment passer d'une valeur de la production à la valeur ajoutée. Ces modèles débouchent ainsi sur des chiffres dont les media sont avides mais qui n'aident guère à mieux comprendre l'économie réelle (OECD, 2002).

Tableau 5: Revenus mensuels moyens des petits entrepreneurs du secteur informel et salaires mensuels moyens des salariés du secteur informel dans divers pays en développement dans les années 1990 (en monnaie nationale et en multiples du salaire minimum légal).

Pays	Année	Salaire minimum légal	Revenus		Salaires (1)	
			En monnaie nationale	En multiples du salaire minimum	En monnaie nationale	En multiples du salaire minimum
Maroc	1997	1.510 D	2.492	1,7	1.556	1,0
Tunisie	1997	169,3 TD	697,5	4,0 (2,2)	190,3	1,1
Bénin	1992	13.904 FCFA	41.412	3,0	23.216	1,7
Vendeurs de rue			23.901	1,7		
Burkina Faso	1988	22.653 FCFA	75.100	3,3	24.000	1,1
Ethiopie (urbain)	1996	Birr	105,5		51,4	
Gabon	1985	117.400 FCFA	184.400	1,6	97.300	0,8
Kenya	1999	2.363 Ksh	6.158	2,6	6.496	2,7
Mali	1996	20.965 FCFA	120.757	5,8	18.038	0,9
Niger	1995	18.000 FCFA	26.360	1,5		
Tchad	1995-96	25.600 FCFA	40.987	1,6	16.408	0,6
Brésil (urbain)	1997	612,5 R\$*	565 (2)	(0,9)	240	(0,4)
			1.040 (3)	(1,7)		
Colombie (urbain)	1996			1,6 (4)		1,5
				4,2 (5)		
Mexique (urbain)	1998	419,1 Pesos			690,3	1,7
Inde	1999-2000	1.498 Roupies	2.003 (4)	1,3	1.413 (4)	0,9
			8.035 (5)	5,4	1.656 (5)	1,1
			2.765 (6)	1,8	1.642 (6)	1,1
Indonésie	1998	281.038 Roupies	843.114	3,0 (7)		
Turquie (urbain)	2000	114.300.000 ₺	197.124.000	1,7		

Source: Charnes J. (2002)

Notes: Entre parenthèses = multiples du salaire moyen (*) dans le secteur formel.

(1) Apprentis et aides familiaux exclus.

(2) activité principale

(3) activités principale et secondaire.

(4) Travailleurs à compte propre

(5) Employeurs de micro-entreprises (moins de 10 emplois)

(6) Travailleurs à compte propre et employeurs combinés.

(7) En multiple du salaire moyen des salariés de la production en dessous du niveau de contremaître.

Références

BIT, 1993a, *Statistiques de l'emploi dans le secteur informel*, Rapport pour la XV^e Conférence Internationale des Statisticiens du Travail, Genève 19-28 Janvier 1993, BIT.

BIT, 1993 b, *Rapport de la Conférence*, Rapport pour la XV^e Conférence Internationale des Statisticiens du Travail, Genève 19-28 Janvier 1993, BIT.

BIT, 1998, *Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail et son suivi*, Conférence Internationale du Travail, 86^{ème} session, Genève, BIT.

BIT, 1999a, *Travail Dément*, Rapport du Directeur Général, Conférence Internationale du Travail, 87^{ème} session, Genève, BIT.

BIT, 2002, *Travail décent et économie informelle*,

Tableau 6: Structure du revenu des ménages dans divers pays africains.

Pays	Proportion du revenu total des ménages					Total
	Agriculture	Secteur Informel	Salaires	Transferts	Autres revenus	
NATIONAL	27.8	28.5	15.9	11.6	16.1	100.0
Burkina Faso	15.3	18.7	6.6	9.8	49.6	100.0
Mali	26.5	38.8	21.5	10.8	2.3	100.0
Ghana	39.8	35.0	16.9	4.6	3.7	100.0
Guinée	49.4	22.2	15.7	6.1	6.7	100.0
Sénégal	14.6	27.9	24.4	18.9	14.2	100.0
Tchad	21.4	28.3	10.5	19.6	20.2	100.0
URBAIN	5.7	41.9	28.5	14.5	10.1	100.0
Burkina Faso	2.7	42.3	19.0	21.3	14.8	100.0
Mali	1.9	53.0	32.5	8.7	3.8	100.0
Ghana	10.6	46.7	30.0	7.1	5.7	100.0
Guinée	5.2	42.9	36.0	6.0	9.9	100.0
Sénégal	10.1	29.8	29.9	19.2	14.9	100.0
Tchad	3.5	36.7	23.6	24.8	11.4	100.0
RURAL	42.8	23.4	6.3	10.5	17.2	100.0
Burkina Faso	17.7	14.1	4.2	7.6	56.3	100.0
Mali	44.8	28.3	13.4	12.4	1.2	100.0
Ghana	57.5	27.9	9.0	3.0	2.6	100.0
Guinée	78.9	8.4	2.1	6.1	4.6	100.0
Sénégal	23.1	39.2	8.0	18.0	11.7	100.0
Tchad	34.6	22.2	0.9	15.7	26.6	100.0

Source : Charmes J. (2003). Compilations de l'auteur, sur la base des tableaux élaborés à partir des sources nationales. Note : pour le Burkina Faso, les « autres revenus » incluent les revenus non-monétaires qui sont principalement d'origine agricole et devraient donc être ajoutés aux revenus de l'agriculture, alors que pour les autres pays, cette catégorie comprend essentiellement les revenus de la propriété.

Conférence Internationale du Travail, 90^e session, Genève, BIT.

Charmes J., 1991, «Pluri-activité des salariés et pluri-activité des agriculteurs, Deux exemples de mesure et d'estimation: Italie et Burkina Faso», in Montagné-Villette S. (ed.), *Espaces et travail clandestin*, Paris, Masson.

Charmes J., 2000, *The Contribution of Informal Sector to GDP in Developing Countries: Assessment, Estimates, Methods, Orientations for the Future*, 4th Meeting of the Delhi Group on Informal sector Statistics, Geneva 28-30 August 2000, 14p. Also presented at the OECD-EUROSTAT-State Statistical Committee of the Russian Federation Workshop on the Non-observed economy, Sochi (Russia) 16-20 October 2000, 14p.

Charmes J., 2001, *Procedures for Compiling Data on Informal Sector Employment and Informal Employment from Various Sources in Developing Countries*, ILO/WIEGO Latin American workshop on informal sector statistics, Santiago do Chile, 16-18 October.

Charmes J., 2002, *Self-employment, informal employment, informal sector employment: Trends and characteristics. A tentative assessment of their statistical knowledge*, contribution to the ILO/WIEGO report on Informal Employment for the International Labour Conference 2002, 67p.

Charmes J., 2003, «Le capital social. Quelques conceptions et données empiriques tirées du contexte africain» in Ballet J. et Guillon R., eds., (2003), *Regards croisés sur le capital social*, L'Harmattan, 184p. (pp. 113-134).

Hussmanns, R., 2001, *Informal Sector and Informal Employment: Elements of a Conceptual Framework*, Paper presented at the Fifth Meeting of the Expert Group on Informal Sector Statistics, Delhi (September 2001), repris en annexe de BIT, 2002.

ILO, 2002, *Women and Men in the Informal Economy. A statistical picture*, ILO, Employment sector, Geneva, 64 p.

OECD, 2002, *Measuring the Non-Observed Economy, A Handbook*, OECD, ILO, IMF, Goskomstat, 249 p. (traduction française 2003).

PNUD, 1997, *Rapport Mondial sur le Développement Humain*,

SCN, 1993, *Système de Comptabilité Nationale*, Commission des Communautés Européennes, FMI, OCDE, Nations Unies, Banque Mondiale.

Schneider F. (2002), *Size and Measurement of the Informal Economy in 110 Countries Around the World*, paper presented at a Workshop of Australian National Tax Centre, ANU, Canberra, Australia.

World Bank, 1997, *World Development Indicators*, Washington.

Techniques financières & développement

L'entreprise : acteur de développement ?

JACQUES COSSART

Quelle entreprise pour quel développement ?

PHILIPPE HUGON

Les micro-unités et les PME : entre émergence de tissus
d'entrepreneurs et activités de survie

JACQUES CHARMES

Nouveaux développements
dans la mesure de l'économie informelle

NADINE LEVRATTO & INGRID GROESSL

Le rôle de la confiance et de la gouvernance
dans les formes contractuelles entre banques et PME

BETTY WAMPFLER

Le financement de l'agriculture familiale
dans le contexte de la libéralisation.
Quelle contribution de la microfinance ?
Un séminaire pour ouvrir le débat

BETTY WAMPFLER

Microfinance et agricultures familiales :
quelles alliances face à la libéralisation ?

FRANÇOIS JAY

Soutenir les petites entreprises pour le développement :
quelles entreprises pour quel développement ?

ANNA KROLIKOWSKA ET LAURENCE MORET

Naissance et développement de la BISE en Pologne

